



PROJET PÉDAGOGIQUE

Vacances Printemps 2023

SERVICE JEUNESSE de la commune de Noyant-Villages

« 11-17 ANS » PRÉSENTATION



INTRODUCTION



Ce projet pédagogique est issu du projet éducatif de la mairie de Noyant Villages.

SITUATION GEOGRAPHIQUE DU LOCAL

Le Service Jeunesse se situe route de Meigné à Noyant.

Noyant-Villages regroupe 14 communes (Auverse, Breil, Broc, Chalennes sous le Lude, Chavaignes, Chigné, Dénezé sous le Lude, Genneteil, Lasse, Linières Boutons, Meigné le Vicomte, Méon, Noyant, Parçay les Pins).



LE LOCAL

Le Service Jeunesse accueille les jeunes de Noyant-Villages de 11 à 17 ans pour se détendre, participer aux animations les mercredis et durant les vacances scolaires. Les jeunes hors commune pourront être accueillis dans la limite des places disponibles. Ils sont encadrés par des animateurs qualifiés.

Au rez-de-chaussée :

Une première salle avec des espaces : cuisine, baby-foot, armoire à jeux, coin salon avec table basse, télé, et sanitaire.

- Un point Information-Jeunesse avec deux postes informatiques
- Un espace de stockage non accessible aux jeunes.



L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Pour les temps d'animation des mercredis et lors des vacances scolaires un directeur pour 12 jeunes. L'été, à l'occasion des sorties, des mini camps, d'autres animateurs pourront être recrutés pour renforcer l'équipe si besoin.



PROJET PEDAGOGIQUE

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Pour les temps d'animation des mercredis et lors des vacances scolaires un directeur pour 12 jeunes. L'été, à l'occasion des sorties, des mini camps, d'autres animateurs pourront être recrutés pour renforcer l'équipe si besoin.

Nina Flourac

Animatrice depuis plus de 10 ans et depuis un peu plus d'un an informatrice jeunesse. J'ai obtenu mon BAFA en 2010. J'ai été également volontaire à Unis-Cités pendant neuf mois et c'est notamment grâce à cette expérience très enrichissante que j'ai décidé de travailler dans le domaine de l'animation. Je suis actuellement en formation BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en Accueils Collectifs de Mineurs)

Pourquoi le BAFD ?

De façon à valider mes douze ans d'expériences dans l'animation et évoluer dans ce domaine d'activité, cette formation me permettra d'acquérir les compétences pour accéder aux fonctions auxquelles j'aspire, notamment :

- Gérer les équipements de la structure d'accueil
- Diriger et animer les équipes d'animation



RÔLE DU DIRECTEUR

Il est garant de l'application du projet pédagogique, du respect de la réglementation et de la gestion administrative, matériel et comptable. Il est en relation avec le représentant « mairie » et avec le responsable « enfants/jeunesses » pour une bonne coordination avec les responsables institutionnels

LES INTENTIONS ÉDUCATIVES DU DIRECTEUR

Je souhaite que l'Espace Jeunes soit un lieu de partage, de bienveillance, complémentaire à celui de l'école et de la famille, au sein desquels, les apprentissages s'effectuent de façon différente. J'insisterai particulièrement sur les valeurs de liberté, de respect, de convivialité et de bienveillance qui me semblent être la base de toute vie collective. Je reste persuadé que c'est dans ces valeurs que les jeunes pourront s'exprimer dans le temps des loisirs proposés au sein d'un groupe hors cadre de l'école et des familles, Ce temps de loisirs peut être une possibilité pour eux de s'évader, de partager et d'expérimenter, Pour finir, je souhaite que les jeunes puissent s'épanouir dans un cadre sécurisant, être disponible dans ma relation avec eux et leur apporter les meilleurs conseils possible.

PROJET PEDAGOGIQUE

RÔLE DE L'ANIMATEUR

En lien avec le directeur, il est une force de propositions pour les projets d'animation et d'activités.

En amont, il prépare les activités et les programmes d'animation. Il est responsable du groupe de jeunes dont il a la charge, et il est garant de leur intégrité physique, psychologique et affective.

Il reste à leur écoute et favorise le dialogue entre tous les membres du groupe.

Il assure le respect des règles mises en place, en étant attentif aux comportements des jeunes afin de pouvoir prévenir tout problème.

Il tient compte du niveau de pratique de chacun afin de permettre aux jeunes de prendre du plaisir pendant les activités.

Il est le lien avec les parents en les informant et en répondant à leurs inquiétudes, à leurs interrogations.



LES DEVOIRS DU DIRECTEUR ET DES ANIMATEURS

Il assure prioritairement le respect de la réglementation et de la loi française : respecter les règles mises en place dans la structure mais aussi respecter la réglementation de la « Jeunesse et des Sports » (Taux d'encadrement, hygiène, transport...)

RÔLE DU PERSONNEL EN CAS DE BLESSE OU DE MALADE

Il prendra connaissance des fiches sanitaires de chacun des jeunes et de toute prescription particulière (P.A.I). Il récupère les ordonnances et s'assure de la prise régulière des traitements éventuels des jeunes. (Sans ordonnance pas de traitement).

Il dispense les premiers soins dans la limite de la législation. Il tient à jour un cahier d'infirmerie pour chaque acte qu'il dispense. Il gère la pharmacie et s'assure de la validité des produits.



ATTITUDE :

Les membres de l'équipe devront avoir une attitude respectueuse des personnes attachées à la structure et adhérer au projet.

Ils devront également respecter les plannings et les horaires établis.

Les membres de l'équipe devront avoir une tenue vestimentaire, adaptée à l'encadrement des jeunes et aux activités mises en place.

PROJET PEDAGOGIQUE



ACTIVITÉS :

Les animateurs seront chargés de l'organisation et de la gestion des activités mises en place pour la journée et seront à l'écoute des jeunes.



LES SOIRÉES :

L'Espace Jeunes organise, sur toute l'année, des soirées à destination des usagers.

Elles ont lieu certains vendredis. Ces soirées pourront permettre à l'équipe d'animation et aux jeunes de se rencontrer dans un cadre différent.

Le soir est un moment particulier chez les adolescents, ils ont le sentiment d'avoir accès à un nouveau moment de liberté qu'enfants ils n'ont pas.

CES SOIRÉES DEVRONT :

- Être fédératrices et mobilisatrices afin de permettre au plus grand nombre de s'inscrire dans la dynamique collective.
- S'intégrer dans un autre projet avec des temps d'échanges, de réunions, de préparation, ou être un moment festif annuel s'intégrant dans la dynamique du territoire.
- Être d'une manière ou d'une autre issue d'une volonté ou d'un besoin des jeunes.

Exemple de soirée (liste non exhaustive) :

- Soirée Jeu : Le jeu est un support idéal pour favoriser l'échange, la création de stratégie, la relation à la règle
- Soirée culturelle : Choix d'un film, d'une sortie culturelle...



LES MERCREDIS ET LES VACANCES SCOLAIRES :

Les mercredis et les vacances sont dédiés à la mise en place de projets mais aussi d'animations sportives, récréatives et culturelles. Ces activités sont gratuites, seulement une adhésion de 10 euros est demandée.



PROJET PEDAGOGIQUE

ORGANISATION DE SÉJOURS :

Les séjours constituent un moment incontournable pour les jeunes. En effet, ils sont le complément indispensable des activités menées sur le territoire par l'Espace Jeunes. Les séjours doivent ainsi permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles activités, de nouveaux horizons.

Ils doivent également être l'occasion pour les jeunes de vivre des moments forts en collectivité, au-delà des activités (vie quotidienne) et développer des valeurs d'entraide, de respect mutuel, de partage. La construction des séjours s'organise à partir des recherches que l'équipe proposera dans un temps d'échange avec les jeunes.



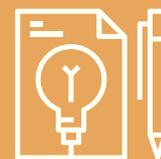
ORGANISATION DE SÉJOURS :

Les séjours constituent un moment incontournable pour les jeunes. En effet, ils sont le complément indispensable des activités menées sur le territoire par l'Espace Jeunes. Les séjours doivent ainsi permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles activités, de nouveaux horizons.

Ils doivent également être l'occasion pour les jeunes de vivre des moments forts en collectivité, au-delà des activités (vie quotidienne) et développer des valeurs d'entraide, de respect mutuel, de partage. La construction des séjours s'organise à partir des recherches que l'équipe proposera dans un temps d'échange avec les jeunes.

PROJETS DES JEUNES :

Les projets organisés avec et par les jeunes font partie des domaines essentiels de participation des jeunes. Ces projets constituent souvent la possibilité pour un jeune de prendre part pour la première fois à une activité collective, non seulement pour lui-même, mais aussi pour un groupe., par exemple : des projets solidaires, l'organisation d'un cinéma de plein air, des actions de bénévolat et l'organisation d'événements sur la commune...



PROJET PEDAGOGIQUE

L'ACCUEIL :

C'est le moment crucial où les jeunes arrivent. Il faut être attentif à la qualité de l'accueil car c'est un moment privilégié de communication entre la famille et les jeunes. Il faut donner confiance (savoir répondre aux questions, orienter si besoin) et être agréable (sourire, dire bonjour, s'intéresser au public, être dynamique).

LES RÈGLES DE VIE :

Elles sont élaborées par les jeunes et pour les jeunes en accord avec l'équipe pédagogique. Lorsque les jeunes sont impliqués dans la définition des règles, il y a bien plus de chances qu'ils les suivent, les respectent. Il faudra d'abord écouter le point de vue de chacun, les besoins de tous, pour que les règles conviennent à tous. Ainsi, non seulement ces règles conviendront effectivement, mais surtout, les jeunes se sentiront intégrés. Le jeune est donc écouté et respecté. Nous répondons ainsi à son besoin d'appartenir et d'avoir de l'importance.

TABAC,ALCOOL ET PRODUITS ILLICITES :

Le tabac n'est pas autorisé. L'alcool est également interdit dans tous les cas de figure. La détention et la consommation de stupéfiants sont aussi strictement interdites.

PLACE DES FAMILLES

Notre relation est construite sur l'échange d'informations et sur un climat convivial. Elle permet aussi aux membres des équipes d'individualiser l'accueil et la journée de chaque enfant et aux parents de se tenir informés du programme, des actions prévues et menées par la structure. Les familles sont conviées tout au long de l'année à différents temps de l'Espace Jeunes (expos, spectacles, réunions d'information, soirées jeux, repas partagés.)



PROJET PEDAGOGIQUE

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Les objectifs suivants doivent permettre d'orienter le travail de l'équipe d'animation. Le projet pédagogique découle des valeurs éducatives définies dans le projet éducatif.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

PERMETTRE AU JEUNE DE S'IMPLIQUER DANS LA STRUCTURE	Objectifs Opérationnels : comment ?	Favoriser l'expression Exprimer sa position Favoriser la prise d'initiative Favoriser l'autonomie
Moyens :	Comment on peut faire ?	Mise en place de temps pour l'élaboration des programmes d'activité- Aménagement de l'espace, - Conseil jeunes, réalisation de réunion pour les divers projets, temps de débats
Evaluation	A-t-on réussi ? Sur quoi se base-t-on ?	Les jeunes sont-ils forces de proposition pour l'aménagement, la décoration de la structure ? Prennent-ils la parole lors des temps de réunion- projet ? Utilisent-ils les outils mis à leur disposition pour proposer projets et atelier... ?



PROJET PEDAGOGIQUE

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Les objectifs suivants doivent permettre d'orienter le travail de l'équipe d'animation. Le projet pédagogique découle des valeurs éducatives définies dans le projet éducatif.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

CRÉER DU LIEN	Objectifs Opérationnels : comment ?	Permettre aux jeunes de venir dans un espace dédié à la rencontre, au partage. Proposer des rencontres avec des associations du territoire.
Moyens :	Comment on peut faire ?	Mettre en place différents ateliers qui permettront aux jeunes de faire de nouvelles rencontres, d'échanger
Evaluation	A-t-on réussi ? Sur quoi se base-t-on ?	Combien de jeunes fréquentent la structure? Combien de fois ont été proposées des activités ? Combien de jeunes y ont participé?



PROJET PEDAGOGIQUE

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Les objectifs suivants doivent permettre d'orienter le travail de l'équipe d'animation. Le projet pédagogique découle des valeurs éducatives définies dans le projet éducatif.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

APPRENDRE LA VIE EN COLLECTIVITÉ	Objectifs Opérationnels : comment ?	Prendre conscience du respect d'autrui et des biens publics Faire des choix en collectivité Développer le partage et l'entraide Favoriser l'autonomie
Moyens :	Comment on peut faire ?	Responsabiliser en lui donnant des tâches personnalisées - Faciliter des temps d'échanges et de relations (temps de paroles, propositions d'activités...) Aménagement des espaces diversifiés- Laisser le temps aux jeunes de gérer leur journée - Proposer des activités innovantes- Proposer des activités de proximité
Evaluation	A-t-on réussi ? Sur quoi se base-t-on ?	Les jeunes sont-ils forces de propositions - arrivent-ils à échanger dans un climat bienveillant - les jeunes arrivent-ils à devenir plus autonomes et proposent-ils des activités dans la vie de l'espace jeunesse ?



*

CONCLUSION

Le projet pédagogique a été construit et rédigé en équipe et de manière coopérative, tout en tenant compte des caractéristiques de notre public.

Ce mode d'élaboration va nous permettre de le faire vivre, et de le faire évoluer au cours des vacances.

En effet, le fait qu'il ait été pensé par les animateurs leur permettra de se l'approprier pleinement. Ce sont eux qui sont au contact direct des jeunes, ils sont donc les mieux placés pour répondre aux besoins, envies et attentes de ceux-ci.

Diverses actions (projets d'animations) seront mises en place par l'équipe encadrante mais aussi par les jeunes pour répondre aux objectifs.

